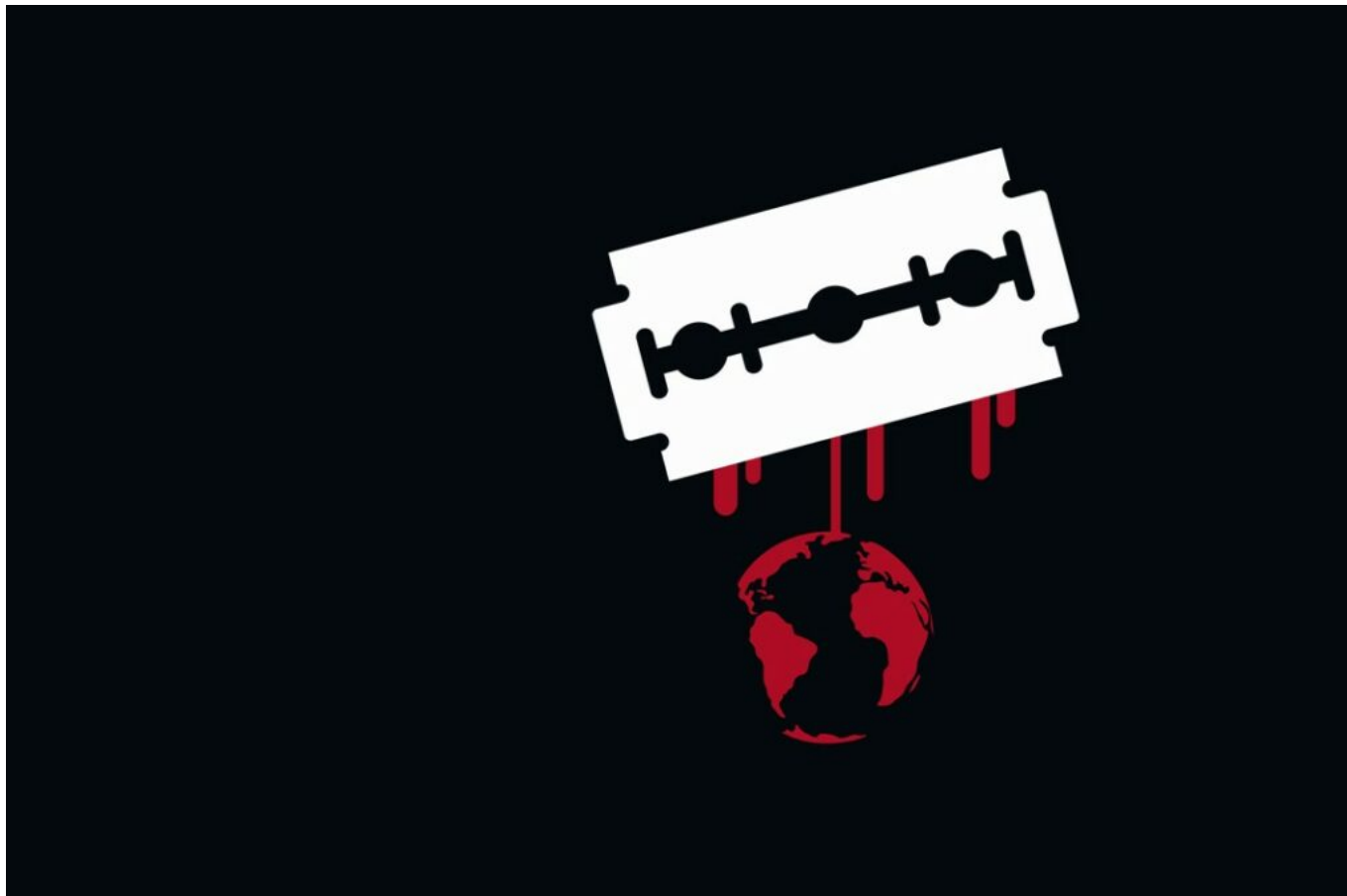


Ecrit par le 2 avril 2025

Les mutilations génitales féminines



Lors de [la Journée internationale des droits des femmes](#) qui s'est déroulée samedi dernier, plusieurs avocats [du barreau d'Avignon](#) ont proposé un éclairage sur ce thème. L'occasion pour [Maître Marisa Santa](#) de sensibiliser aux mutilations génitales féminines

« L'actualité judiciaire met en scène l'acte médical comme situation propice à l'atteinte au corps de l'autre et notamment à l'atteinte sexuelle. L'acte médical en ressort instrumentalisé, ayant servi d'occasion à autre chose qu'à l'action de soigner. Le soin a dissimulé la violence mais ne s'est pas confondu avec elle. »

« Certaines pratiques, en revanche, tentent la confusion entre le soin et l'exercice de la violence. Les mutilations génitales féminines en font partie (MGF), définies comme des pratiques qui consistent à intervenir sur tout ou partie de l'organe génital féminin pour des raisons qui ne sont pas médicales. Si cette définition prend le soin d'exclure la visée médicale, c'est qu'elle est parfois avancée pour les

Ecrit par le 2 avril 2025

justifier. »

« L'Organisation mondiale de la santé (OMS) les a catégorisées en quatre types : les clitoridectomies (ablation partielle ou totale du clitoris), les excisions (ablation du clitoris et des petites lèvres, avec ou sans ablation des grandes lèvres), les infibulations (couture des grandes lèvres) et toutes les autres pratique mutilant l'appareil génital. »

« Le combat contre ces pratiques suppose avant tout de les démystifier, entreprise particulièrement difficile à mener en raison de leur fort ancrage culturel. L'utilisation du vocable 'pratiques' semble témoigner de l'incertitude quant à leur nature entre infraction pénale, geste culturel ou geste de soin. »

« Les mutilations génitales sont parfois présentées comme des rites de passage à l'âge adulte. S'il est exact qu'elles s'intègrent parfois à des rituels de ce type et qu'elles altèrent la femme qui adviendra, on peut aussi faire l'hypothèse d'explications plus utilitaristes que symboliques. En effet, ces mutilations inscrivent dans la chair et dans l'esprit des filles la confiscation de leur plaisir et de leur sexualité, allant bien au-delà, et peut-être tout à fait ailleurs que dans un geste rituel de passage du statut de fille à celui de femme. »



[Maître Marisa Santa](#), avocate au Barreau d'Avignon

« Basées sur la violence de la réification de la femme, encerclées par la contrainte sociale, les MGF sont entretenues par leur part de croyances en une légitimité médicale, hygiénique, religieuse et culturelle. Pratiquées souvent dans des conditions d'hygiène déplorables, le plus souvent sur de jeunes mineures,

Ecrit par le 2 avril 2025

ces mutilations marquent, diminuent, altèrent leur corps et usurpent un peu de leur identité. Ainsi, outre les risques que ces interventions font courir à la jeune fille, ces pratiques constituent des violences physiques, psychiques et de genre. Elles constituent une violation des droits humains, des droits de la femme et des droits de l'enfant. »

« Ces mutilations se pratiquent encore dans de nombreux Etats et n'épargnent pas l'Europe, que ce soit par les interventions faites sur son sol ou à l'étranger. La Commission européenne a affirmé son engagement de mettre fin aux MGF partout dans le monde. Les axes de lutte pour y parvenir concernent la prévention et l'information, la coopération judiciaire, l'action extérieure et la coopération au développement, le droit d'asile ou encore la création d'une infraction pénale spécifique. Une convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (convention d'Istanbul) entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2023, exige la création d'une infraction pénale autonome visant les MGF. »

« En France, l'arsenal législatif manque de clarté et de simplicité. Il n'existe pas d'infraction spécifique concernant la mutilation elle-même : lorsque celle-ci est réalisée, il faut se reporter à d'autres infractions, telles les violences volontaires ayant entraîné une mutilation. En revanche, lorsque cette mutilation n'a pas été réalisée, l'article 227-24-1 du Code pénal institue un délit spécifique d'incitation d'un mineur à subir une telle mutilation. Le spectre d'action de la loi pénale est donc incomplet s'agissant de l'incitation exercée sur une personne majeure et surtout, il ne donne pas de sens spécifique à ce type d'atteinte. »

« D'autres moyens de lutte sont également mis en œuvre, tels que le remboursement des interventions chirurgicales réparatrices dont l'UNICEF indique que la France est le premier pays à l'avoir mis en place. Afin d'alerter et de sensibiliser le plus grand nombre, l'UNICEF est à l'origine de l'inscription de la journée du 06 février comme journée internationale de tolérance zéro pour les mutilations génitales féminines. Si l'information progresse, les pratiques se transforment. De plus en plus de pays pratiquent les mutilations génitales médicalisées, c'est-à-dire pratiquées dans un cadre sanitaire, à tout le moins par un personnel de santé. L'amélioration de la sécurité de cet acte, de même que sa prise en charge dans un contexte médical risque de freiner le travail de prise de conscience qu'il s'agit là de pratiques mutilantes particulières. »

[Maître Marisa Santa](#), avocate au Barreau d'Avignon

Le temps des femmes

Ecrit par le 2 avril 2025



Et si Finalement, la charge mentale était-elle devenue une violence ordinaire ? Une question à laquelle répond [Maître Cécile Biscaïno](#), avocate [du barreau d'Avignon](#), dans le cadre de [la Journée internationale des droits des femmes](#) qui s'est déroulée samedi dernier.

« Développement personnel, organisation, éducation positive, performance au travail et image parfaite, les injonctions sociales ont la peau dure pour les femmes. En miroir, qu'elle soit conjugale, parentale, familiale, professionnelle, sociale, la charge mentale est devenue un véritable sujet de société. »

« Or, la fameuse charge mentale est définie comme une charge cognitive de l'organisation, de la planification d'une tâche. En d'autres termes, il s'agit d'anticiper dans tous ses aspects la réalisation d'une tâche qui se prolonge parfois jusqu'à son exécution même. Au quotidien, des dizaines de tâches doivent être planifiées par les femmes dans leur travail, dans leur conjugalité, dans leur parentalité, dans leur vie sociale. »

« C'est ainsi que travailler, anticiper une demande, organiser des événements, penser au goûter des enfants, prendre un rendez-vous médical, constituer un dossier administratif, rappeler à ses collègues ou à ses proches une information ou une tâche, planifier un week-end, programmer une lessive, établir une liste de courses, prévoir ses affaires de sport ou celles de enfants, etc... peut conduire à une répétition telle que la surcharge conduit au surmenage, au burn out, et surtout à l'oubli de soi. »

Ecrit par le 2 avril 2025

« Et c'est la santé physique et mentale qui est alors directement impactée. A ce stade, rappelons que selon l'OMS, *'La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité'*. Mais qui est responsable? L'employeur, le conjoint, les enfants, la société? La plupart du temps, c'est la conjugaison des charges mentales qui fait exploser. Plus insidieusement, ce sont les injonctions faites aux femmes qui se jouent. »



[Maître Cécile Biscaïno](#), avocate au Barreau d'Avignon,

« Les statistiques montrent que cette charge mentale touche en majorité les femmes pour des raisons à la fois sociologiques, culturelles, psychologiques, matérielles et même hormonales (post-partum, ménopause...). Le rapport d'information n° 1522, déposé le 11 juillet 2023 par la Délégation de l'Assemblée nationale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, aborde la question de la santé mentale des femmes en France. Il constate la prévalence accrue des troubles mentaux chez les femmes : concrètement, les femmes sont deux fois plus touchées par la dépression et trois fois plus par les troubles anxieux que les hommes. Ce même rapport révèle que les femmes sont plus exposées aux violences, aux inégalités professionnelles et aux stéréotypes de genre, ce qui impacte leur santé mentale. »

« D'ailleurs, le rapport insiste sur l'importance de renforcer la lutte contre les violences intrafamiliales,

Ecrit par le 2 avril 2025

qui ont un impact significatif sur la santé mentale des femmes. Il préconise ainsi une amélioration du traitement policier et judiciaire de ces violences pour assurer une meilleure protection des victimes. Si les préconisations relatives au quotidien des femmes sont aisées (hiérarchiser les besoins et les tâches, organiser sa planification (organiser son organisation), prendre du temps pour soi, faire du sport, lâcher-prise (le fameux), elles tournent rapidement à l'injonction sous couvert de bonnes intentions. »

« Et c'est bien l'injonction qui crée l'obligation, consciente ou pas, de planifier une tâche que personne n'organisera ou n'exécutera à la place de la femme, y compris dans les configurations de partage des tâches essentiellement familiales. La charge mentale repose systématiquement sur les femmes qui doivent apprendre à la transférer. Encore une injonction faite aux femmes. Finalement, la charge mentale est-elle devenue une violence ordinaire ? »

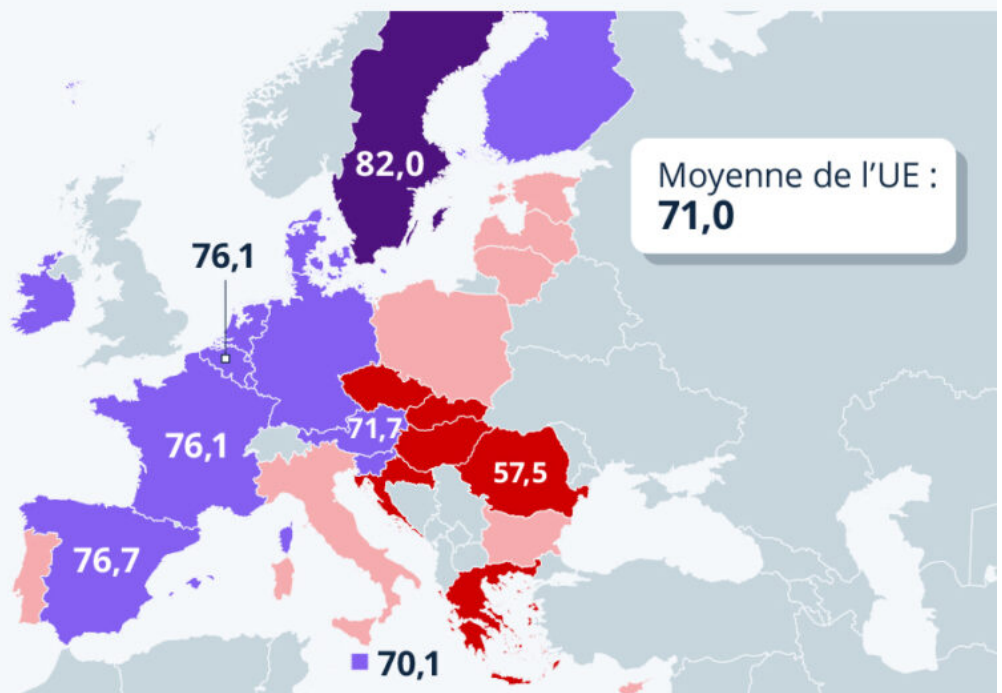
Maître Cécile Biscaïno, avocate au Barreau d'Avignon,

En Europe, l'égalité entre les hommes et les femmes a encore du chemin à faire

Ecrit par le 2 avril 2025

États des lieux de l'égalité hommes-femmes en Europe

Résultats de l'indice d'égalité des genres en 2024
(100 = égalité totale)*



* Indice basé sur plusieurs indicateurs : niveau d'éducation, participation au marché du travail, ressources financières, exposition à la violence etc.

Source : Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)



statista

Il reste encore un long chemin à parcourir en Europe pour atteindre la pleine égalité des droits entre les femmes et les hommes. C'est en tout cas ce qui ressort de l'[Indice d'égalité des sexes 2024](#) de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, qui se base principalement sur des données de 2022.

Ecrit par le 2 avril 2025

L'indice se base sur six catégories principales : travail (qui inclut la participation au taux d'emploi), argent, éducation, temps (qui mesure les inégalités entre les sexes dans la répartition du temps consacré aux travaux domestiques et aux activités sociales), pouvoir (soit l'accès aux postes de décision dans les sphères politiques, économiques et sociales), et santé. S'y ajoutent deux autres facteurs : la violence envers les femmes, et les « inégalités croisées », désavantages durables qui résultent d'un mélange de privations économiques et de discriminations fondées sur l'identité. Avec un score de 76,1 sur 100, la France se classe sixième et plusieurs points au dessus de la moyenne des pays de l'UE, située à 71.

Comme chaque année depuis de développement de cet indice, la Suède est en tête du classement des pays de l'Union européenne, devant les Pays-Bas et le Danemark. Si des progrès sont à noter depuis la première publication de l'Indice d'égalité des sexes en 2013, l'évolution reste lente : la moyenne de l'Union européenne était alors de 63,1, et n'a ainsi augmenté que de 7,9 points en onze ans.

De Valentine Fourreau pour [Statista](#)

PasserElles 84 : une nouvelle association féministe mixte à Avignon



Ecrit par le 2 avril 2025

À 66 ans, Dany Beaujouan, retraitée, qui a toujours été engagée pour la liberté et les droits des femmes et a elle-même été victime de violences, a décidé de créer l'association [PasserElles 84](#) à Avignon afin de lutter contre les régressions sociales, économiques et sociétales.

Au début de l'année, une nouvelle association est née à Avignon. Il s'agit de l'association féministe mixte PasserElles 84, qui a pour objectif de lutter contre les violences sexuelles, les régressions sociales, économiques et sociétales. « Notre objectif est de sortir des clivages de tout ce qui se fait actuellement, clivages du genre, de la classe, ou encore de la race », explique Dany Beaujouan, présidente de la nouvelle association.

Une association mixte

La spécificité de cette association, c'est qu'elle accueille aussi bien les femmes que les hommes. « Il existe d'autres associations féministes à Avignon, mais qui sont purement féministes, c'est-à-dire sans hommes, ajoute Dany. Au sein de l'association PasserElles 84, les hommes sont associés et font partie intégrante de nos actions et de nos activités. »

« On a tendance à penser, à tort, que le féminisme, c'est l'opposition homme-femme. Il faut sortir de ce schéma. »

Dany Beaujouan

Pour l'association, le fait d'intégrer les hommes permettra premièrement de les sensibiliser, mais aussi qu'eux-mêmes sensibilisent d'autres hommes au féminisme et ceux qui l'entourent. « C'est par la communication qu'on arrivera à changer les choses, affirme la présidente de PasserElles 84. Parce que les masculinistes (*ndlr : le masculinisme est un mouvement réactionnaire antiféministe*) doivent entendre que leur attitude et leur comportement ne sont plus tolérables, dans la mesure où la justice sanctionne et la société prend position. »

« Une prise de conscience est en train de s'installer »

Dernièrement, notamment avec l'affaire des viols de Mazan, un phénomène de prise de conscience a pu être observé. Dany Beaujouan, qui a participé à plusieurs rassemblements devant le tribunal d'Avignon, a, elle aussi, constaté cette prise de conscience. « On a bien vu les femmes et les hommes dans la rue, parce que oui, les hommes aussi étaient là, devant le tribunal, révoltés face aux actes ignobles qu'a subi Gisèle Pelicot », développe-t-elle.

« Porter plainte c'est le parcours de la combattante ! Il faut arrêter de discréditer la parole des femmes. Pourquoi s'exposeraient-elles si ce n'est pas la réalité ? »

Ecrit par le 2 avril 2025

Dany Beaujouan

C'est dans ce sens que l'association PasserElles 84 veut aller, afin d'amplifier cette prise de conscience et de sensibiliser un large public aux droits des femmes et aux injustices qu'elles subissent. Les hommes et les femmes, les plus jeunes et les moins jeunes... Selon Dany Beaujouan, il n'y a pas d'âge ni de genre pour être féministe. Ainsi, l'association communique à travers les réseaux sociaux ([Facebook](#) et [Instagram](#)), mais propose aussi des rendez-vous réguliers pour échanger, être ensemble, en apprendre plus sur les objectifs de l'association et mettre en œuvre ces derniers.

La santé des femmes, une priorité

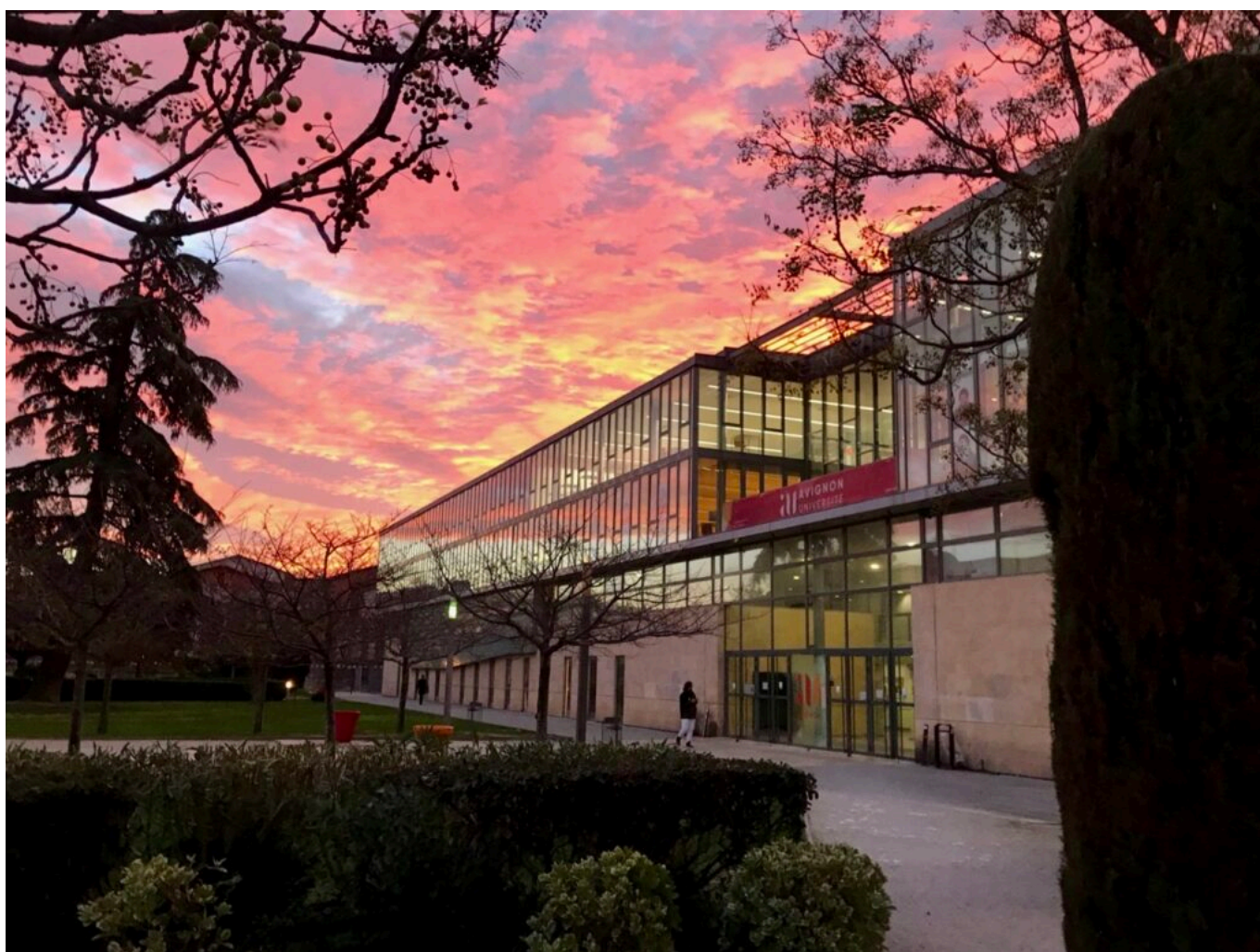
La santé des femmes est la priorité de PasserElles 84, qui souhaite pour le moment se concentrer sur cet aspect-là. Pour ce faire, Dany Beaujouan, qui est passionnée de yoga, a décidé de donner régulièrement des cours dans les locaux de l'association au 194 Passage Rachel Carson à Avignon (quartier Sud Rocade).

L'association propose diverses activités culturelles et sportives ([cliquez ici pour voir le planning](#)) toutes les semaines autour de la santé des femmes, et plus largement autour du féminisme. Ainsi, les adhérentes et adhérents de l'association peuvent faire des séances de yoga, mais aussi de sophrologie, ou bien participer à des conférences ou des ciné-débats. À l'avenir, l'association avignonnaise développera davantage ses activités, puisque si 2025 sera consacré en grande partie à la santé des femmes, PasserElles 84 a de nombreux objectifs :

- Défendre les droits des femmes, notamment en les orientant vers les structures adaptées
- Promouvoir la santé des femmes
- Militer contre le sexisme, contre les violences physiques, sexuelles et psychologiques faites aux femmes, contre toutes formes de discriminations, contre la prostitution subie et la pornographie
- Lutter contre les féminicides et la misogynie
- Défendre et développer les droits acquis par les femmes, notamment le droit au travail, la contraception, l'IVG
- Obtenir l'égalité femmes-hommes dans tous les domaines
- Participer à des activités culturelles et sportives
- Organiser des événements culturels et sportifs
- Agir pour la paix

Contact : passerelles84@gmail.com /06 27 85 05 50

Avignon Université met à l'honneur les femmes en littérature pour les Nuits de la lecture



Les **9^e Nuits de la lecture**, organisées par le **Centre national du livre** sur proposition du ministère de la Culture, se tiendront du jeudi 23 au dimanche 26 janvier sur le thème des patrimoines. **Avignon Université** y participe pour la 5^e fois ce jeudi 23. Au programme : concert,

Ecrit par le 2 avril 2025

exposition, podcasts, et lecture.

Pour les 9^e Nuits de la lecture sur le thème des patrimoines, Avignon Université a décidé de mettre à l'honneur les autrices, écrivaines, artistes et lectrices engagées, qui construisent la littérature francophone, le temps d'une soirée demain (le jeudi 23 janvier).

La soirée débutera avec un concert de la chorale [Le Chant des Déferlantes](#) à 19h30, suivi d'un arpentage littéraire animé par le [Planning Familial de Vaucluse](#) à 20h. Un moment de lecture sera proposé à 21h, accompagné d'un DJ set par [Les Nuits Sauvages](#) et Mélanie Stravato, autrice et éditrice de la maison d'édition [Les Bras Nus](#). À 22h, un atelier de collage sur les murs du campus sera organisé, suivi du vernissage de l'exposition des autrices par le restaurant Chez Françoise, en collaboration avec la Bibliothèque Universitaire.

Durant toute la soirée, les participants pourront profiter de diffusion de podcasts, de l'exposition des créations des femmes de la communauté universitaire (étudiantes et personnels), d'un plateau radio live par Radio Campus Avignon, et de bien d'autres surprises autour de la littérature.

Inscription gratuite par mail à l'adresse patch-culture@univ-avignon.fr

Jeudi 23 janvier. À partir de 19h. Avignon Université. Campus Hannah Arendt .74 rue Louis Pasteur. Avignon.

CCI de Vaucluse : l'événement 'Ose' pour les femmes entrepreneures revient pour une 3e édition

Ecrit par le 2 avril 2025



Après deux premières éditions couronnées de succès, l'événement 'Ose ! Le Cercle Business des Entrepreneures', organisée par la [Chambre de commerce et d'industrie \(CCI\) de Vaucluse](#) en faveur de l'entrepreneuriat au féminin, revient ce jeudi 16 janvier.

Ce jeudi 16 janvier, les femmes qui hésitent à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale et/ou qui se posent de nombreuses questions sur le sujet sont invitées à participer à l'événement 'Ose ! Le Cercle Business des Entrepreneures' dans les locaux de la CCI de Vaucluse où l'entrepreneuriat au féminin sera mis à l'honneur.

Deux ateliers seront organisés : 'Quels choix pour le statut juridique, fiscal et social de son entreprise ?' animé par l'Ordre des Avocats du [Barreau d'Avignon](#), l'Ordre des Avocats du [Barreau de Carpentras](#), et l'[Ordre des Experts-Comptables](#) à 9h30, et 'Transition écologique et durabilité des entreprises, tous concernés' animé par [Nathalie Duchozal](#), responsable filière Développement Durable à la CCI de Vaucluse et [Sophie Husson](#), gérante de l'entreprise à mission [Ethikonseil](#), à 11h.

Ecrit par le 2 avril 2025

À 14h, [Amandine Chaabi](#), gérante d'[Escape Game Gourmand](#) à Sorgues, [Charlène Estevao](#), présidente de Lumamy à Pernes-les-Fontaines, [Gaëlle Maheo](#), fondatrice de [Prizius](#) à Avignon, et [Elodie Forat](#), directrice générale de [Reatech](#) à Sorgues, livreront leurs témoignages inspirants. La journée se poursuivra avec un concours de pitch pour les porteuses de projet à 15h30 durant lequel ces dernières auront 3 min pour valoriser leur projet de création ou reprise d'entreprise auprès de l'écosystème entrepreneurial. La remise des prix aura lieu à 16h30.

Toute la journée, les participantes auront accès à des conseils et informations auprès de structures d'accompagnement, d'experts, de banquiers et financeurs et de réseaux féminins qui prendront des rendez-vous libres de 9h à 12h et de 14h à 17h au sein du village des partenaires.

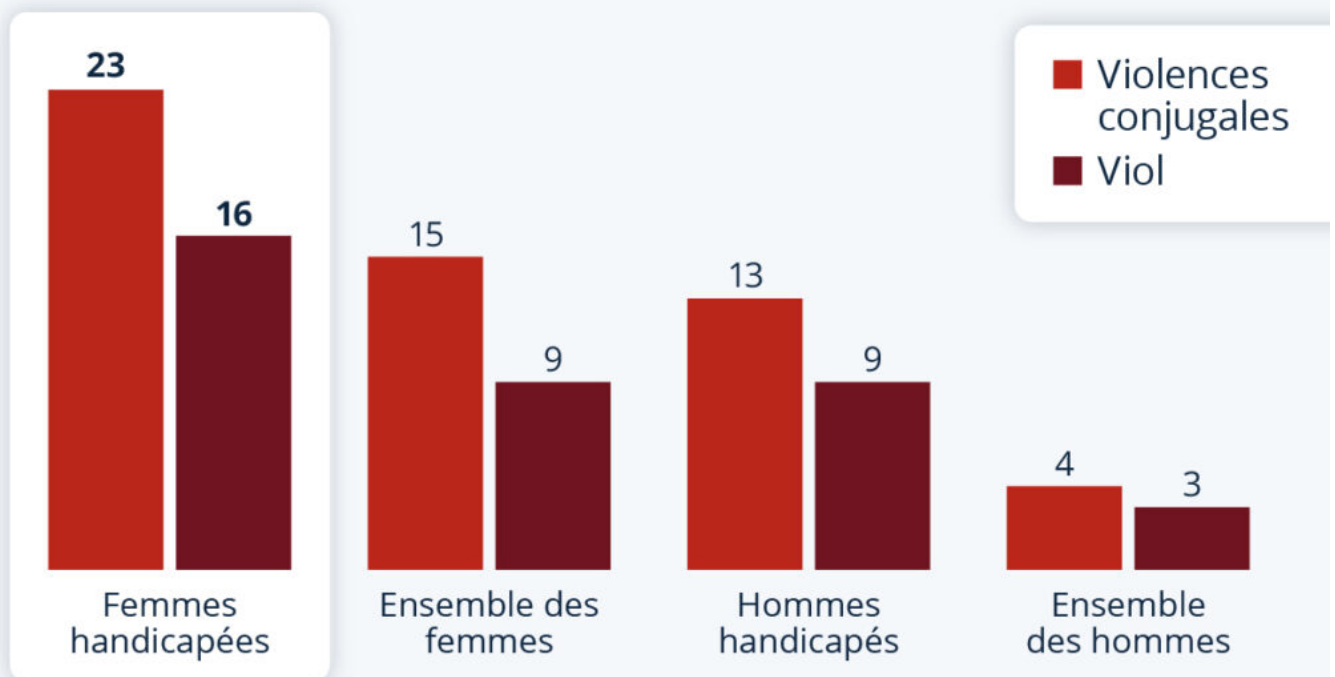
Jeudi 16 janvier. De 9h à 17h. [Inscription gratuite en ligne](#). CCI de Vaucluse. 46 cours Jean Jaurès. Avignon.

Les femmes en situation de handicap sont surexposées aux violences

Ecrit par le 2 avril 2025

Les femmes handicapées sont surexposées aux violences

Proportion de victimes de violences conjugales et de viol selon le sexe et le handicap en France en 2022 (en %)



Base : 4 003 personnes interrogées en 2022, dont 2 002 personnes en situation de handicap et 2 001 répondants représentatifs de la population française dans son ensemble.

Source : IFOP



statista

En France, selon les chiffres les plus récents de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques ([Drees](#)), 6,8 millions (13 %) de personnes de 15 ans ou plus vivant à leur domicile déclaraient en 2021 « avoir au moins une limitation sévère dans une fonction physique, sensorielle ou cognitive » et 3,4 millions (6 %) disaient « être fortement restreintes dans des activités habituelles, en raison d'un problème de santé ». S'y ajoutent plus de 140 000 personnes de 16 ans ou plus hébergées en

Ecrit par le 2 avril 2025

établissement spécialisé dans la prise en charge du handicap. En outre, 15 % des personnes reconnues handicapées le sont de naissance ou avant leur 16 ans, ce qui signifie que 85 % des handicaps surviennent au cours de la vie.

Si les personnes en situation de handicap font face à des [difficultés d'accès à l'emploi](#) ou aux infrastructures publiques, une étude récente réalisée par l'[Ifop](#) permet également de lever le voile sur un phénomène particulièrement alarmant : la surexposition des personnes handicapées, en particulier les femmes, aux violences physiques et sexuelles.

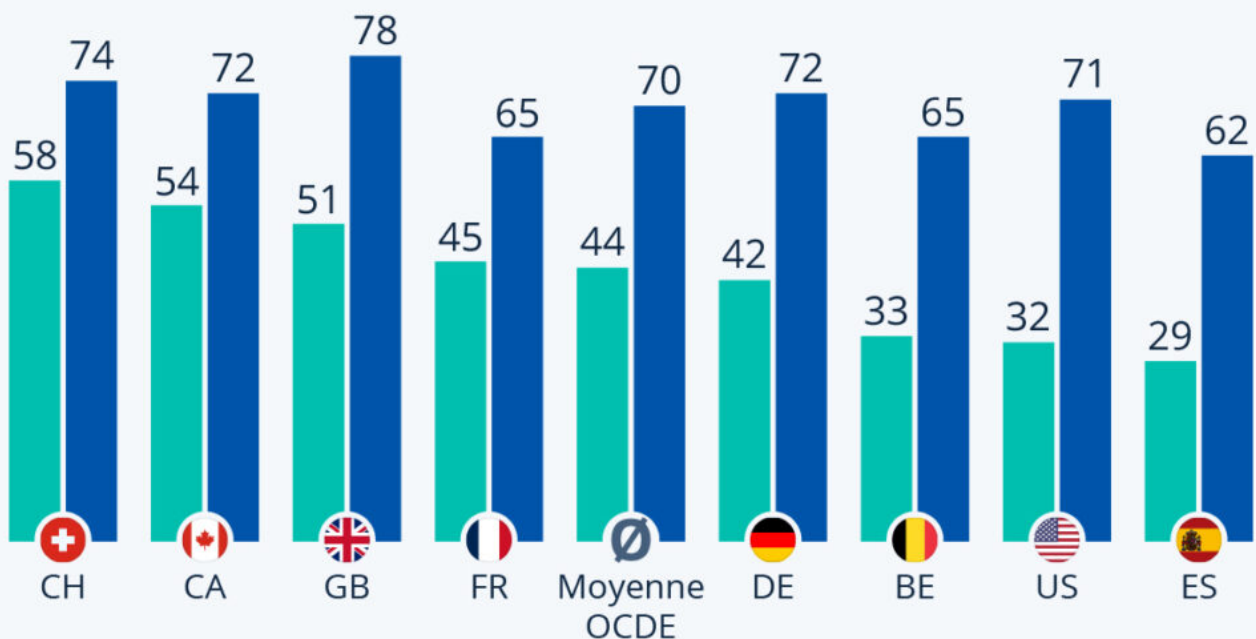
D'après cette étude, qui a interrogé environ 4 000 adultes en France en 2022 (dont la moitié en situation de handicap), près d'une femme handicapée sur quatre indique ainsi avoir subi des [violences conjugales](#) (23 %). Ce chiffre est nettement supérieur à celui mesuré auprès de l'ensemble des femmes (15 %) et auprès des hommes handicapés (13 %), ces derniers étant significativement plus touchés que l'ensemble des hommes (4 %). En ce qui concerne les violences sexuelles, près d'une femme handicapée sur cinq indique avoir déjà été violée (16 %), soit une proportion substantiellement plus élevée que celle mesurée chez l'ensemble des femmes (9 %), les hommes handicapés (9 %) et l'ensemble des hommes (3 %). Les résultats de cette enquête montrent que les femmes en situation de handicap doivent faire face à des difficultés cumulatives et que la vulnérabilité physique et psychologique pousse très souvent les agresseurs à passer à l'acte.

Ecrit par le 2 avril 2025

L'accès à l'emploi des personnes handicapées reste restreint

Comparaison du taux d'emploi des personnes en situation de handicap avec celui des personnes sans handicap, en %*

■ Personnes avec handicap ■ Personnes sans handicap



* Les données couvrent la population âgée de 15 à 69 ans. 2019 ou dernière année disponible.

Source : OCDE



statista

L'accès à l'emploi reste restreint pour les personnes handicapées

Dans son dernier [rapport](#) intitulé « Handicap, inclusion et travail » paru en 2022, l'OCDE observe que « si les taux d'emploi des personnes handicapées se sont améliorés au cours de la dernière décennie, le fossé entre les personnes en situation de handicap et celles sans handicap face à l'emploi reste important ». En 2019 (données les plus récentes disponibles), dans un ensemble de 32 pays de l'OCDE, moins d'une

Ecrit par le 2 avril 2025

personne handicapée sur deux avait accès à l'emploi (44 %), un chiffre qui était plus de 25 points de pourcentage inférieurs à celui des personnes sans limitations fonctionnelles. Comme le montre notre graphique, la Suisse et le Canada font partie des pays les mieux lotis en matière d'inclusion professionnelle des personnes handicapées, avec des taux d'emploi compris entre 54 % et 58 % pour ces dernières, et un écart avec les personnes sans handicap qui était inférieur à 20 points.

Comme l'explique l'OCDE, « le déficit d'emploi persiste car les personnes handicapées sont confrontées à un déficit substantiel et durable de compétences : sans les compétences requises et la possibilité d'améliorer ces compétences sur un marché du travail en constante évolution, les personnes handicapées ne sont pas sur un pied d'égalité pour pourvoir un poste vacant ou conserver un emploi. Les faibles taux d'emploi sont également responsables de taux élevés de pauvreté chez les personnes handicapées ».

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Orange lance la 7e saison de son programme 'Femmes Entrepreneuses'

Ecrit par le 2 avril 2025



Le groupe français de télécommunications [Orange](#) lance chaque année depuis 2018 le programme 'Femmes Entrepreneuses' afin d'accompagner les créatrices dont les entreprises sont en activité depuis un à trois ans dans le domaine de la tech et du numérique. Pour la 7^e édition, les cheffes d'entreprise ont jusqu'au mardi 31 décembre pour s'inscrire.

Le dispositif 'Femmes Entrepreneuses', qui est unique en France, vise à renforcer la place des femmes dans l'univers des nouvelles technologies et à répondre à la problématique de leur sous-représentation. Plus de 600 entrepreneuses ont été accompagnées par Orange depuis la création du programme en 2018. Chaque année, ce sont 100 entrepreneuses lauréates, dont une dizaine en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui bénéficient gratuitement d'un accompagnement personnalisé pour accélérer le développement de leur start-up.

'Femmes Entrepreneuses' permet une mise en visibilité et une mise en relation orientées business, un mentorat et un soutien d'expertise par les salariés d'Orange incluant la stratégie de financement, une masterclass pour développer la vision stratégique de l'entreprise, ainsi qu'un hébergement ponctuel. Après la période d'incubation, les lauréates intègrent le Cercle des Femmes Entrepreneuses pour élargir leur réseau et bénéficier de services proposés dans leur région comme des masterclass, séminaires, ateliers ou du mentorat ponctuel.

Ecrit par le 2 avril 2025

Comment postuler ?

Les entrepreneuses ont jusqu'au mardi 31 décembre pour [déposer leur candidature en ligne](#). Les lauréates seront sélectionnées en janvier 2025 et le programme sera étalé de février à novembre 2025.

Pour candidater, il faut être fondatrice ou actionnaire majoritaire de l'entreprise, la start-up doit être en développement et confrontée à des problématiques liées au recrutement, à l'organisation, à la stratégie, ou à une levée de fonds, et les technologies numériques doivent être au cœur de l'activité. Les lauréates seront choisies selon plusieurs critères comme leur personnalité, la pertinence et l'originalité de leur solution, la maturité de leur start-up, ainsi que le potentiel de croissance de leur entreprise.

Octobre rose : les commerçantes de Morières n'ont pas hésité à se mettre à nu



Ecrit par le 2 avril 2025

L'Association moriéroise des artisans et commerçants (AMAC) se mobilise pour Octobre Rose, campagne annuelle mondiale de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Afin de sensibiliser au cancer du sein, les commerçantes et artisanes de Morières-les-Avignon ont décidé de poser devant l'objectif du photographe vauclusien primé [Frédéric Sicard](#).

[Quand Frédéric Sicard, photographe, obtient le graal](#)

Le photographe, installé à Morières-lès-Avignon depuis plusieurs années, organise chaque année une séance photo spéciale à l'occasion d'Octobre Rose dans l'objectif de participer à la sensibilisation au cancer du sein. Le mercredi 9 octobre, la séance était ouvert aux adhérentes de l'AMAC.

Ce n'est pas une première pour les commerçantes et artisanes de Morières-lès-Avignon, qui avaient déjà posé pour Frédéric Sicard en mars dernier à l'occasion de la Journée des Droits de la femme. Cette fois-ci, les Moriéroises ont décidé de se mobiliser pour Octobre Rose, en capturant des moments de solidarité et de courage.

[Commerçants de Morières-lès-Avignon, Vive les femmes entrepreneuses !](#)